

DIOCÈSE DE BEAUVAIS

III^e rapport annuel de la Cellule accueil-écoute contre les abus dans l'Église 2023-2024

En 2016, le diocèse de Beauvais s'est doté d'une cellule d'accueil et d'écoute des victimes d'abus dans l'Église. Au fil des ans, cette cellule s'est étoffée dans sa composition, dans ses compétences et dans les missions qui lui ont été confiées.

À la suite du rapport de la CIASE, les évêques de France ont engagé la mise en œuvre de ses recommandations, et neuf groupes de travail ont travaillé pour « *prendre les moyens de construire une Église plus sûre.* » Ils ont aussi souhaité réfléchir sur les situations d'emprise sur personnes majeures dans l'Église, et ont confié à une laïque la mission de proposer des actions dans ce domaine. L'Assemblée plénière des évêques de novembre 2024 sera l'occasion d'y travailler.

Pour la troisième année, l'Église catholique dans l'Oise publie le rapport d'activité de sa cellule. Chaque mois de novembre, je souhaite que ce document soit rendu public pour

évaluer le travail fait, mesurer ce qu'il reste encore à faire, mieux prendre en compte les victimes d'abus et prévenir les situations à risques.

La cellule d'accueil et d'écoute des victimes d'abus dans l'Église catholique dans l'Oise a quatre missions : l'accueil de toutes les victimes d'un prêtre, d'un diacre, ou d'un laïc en mission ecclésiale, la mise en place et le suivi d'un programme de prévention, la dimension mémorielle et le suivi des auteurs des abus.

Pour ma part, je reste à la disposition des victimes qui souhaitent me rencontrer. Dans le cadre de la convention parquets-diocèses picards, je continue d'effectuer les signalements et de prendre les mesures canoniques qui conviennent, en chaque situation. Avec le conseil de la cellule et comme la loi le prescrit, je signale aussi les situations d'abus, hors de la sphère ecclésiale, portés à ma connaissance. L'Église doit être un lieu où certaines personnes peuvent

confier ce qui les ronge et trouver une écoute attentive et bienveillante.

Pour ce qui concerne le diocèse de Beauvais, depuis le rapport d'activité 2023, neuf nouvelles victimes se sont signalées. Cela porte à un peu moins de soixante-dix le nombre de victimes connues, et à trente le nombre des prêtres ou religieux du diocèse, mis en cause pour des actes de pédocriminalité, depuis 1950, soit cinq de plus que l'année dernière. Vingt-cinq sont décédés. Pour les cinq autres, un réside dans l'Oise et n'a plus aucune charge pastorale.

À toutes les personnes victimes, je redis ma profonde tristesse face aux abus qu'elles ont subis, et ma gratitude de s'être fait connaître. À toutes celles qui voudront bien en accueillir l'expression, je les assure de mon dévouement et de ma prière. ■

+ Mgr Jacques Benoit-Gonnin
Évêque de Beauvais, Noyon et Senlis

Mission auprès des personnes victimes

Les membres de la cellule ont continué au cours de l'année à accompagner et à soutenir individuellement les personnes victimes qui le souhaitaient.

En février 2024, une 4^e rencontre entre personnes victimes et notre évêque était proposée. Trois d'entre elles, pour certaines accompagnées de leur conjoint, étaient présentes pour la première fois. Comme chaque année, cette rencontre a été riche en émotions. Ces personnes qui se rassemblent ainsi ont besoin de

témoigner de leur souffrance qui perdure tout au long de leur vie. Le témoignage d'un prêtre qui a lui-même été victime dans son enfance dans le cadre de son collègue a particulièrement touché les personnes présentes. Il a pu témoigner de la coexistence de cette souffrance, du rejet de ces institutions qui permettent de telles violences et de sa foi restée suffisamment forte pour choisir de devenir prêtre.

La journée annuelle de mémoire et de prière pour les personnes victimes

de violence et d'abus en Église, instituée par la Conférence des Évêques de France en mars 2021, a été célébrée cette année le vendredi 8 mars 2024 par notre évêque à Beauvais. À partir des propositions de célébrations conçues en lien avec un groupe de personnes victimes transmis par la Conférence des Évêques de France, les paroisses ont pu organiser des temps de prière ce 3^e vendredi de Carême ou un des 2 dimanches encadrant ce jour.

Mission de conseil auprès des communautés ecclésiales

Outre l'accompagnement des victimes de pédocriminalité ou d'abus dans l'Église et en lien avec sa mission d'information et de formation de la cellule, particulièrement développée cette année pour les encadrants d'accompagnements en Église proposées aux mineurs (catéchèse, aumônerie, patronages, pèlerinages, mouvements divers), la cellule se met au service des communautés, des fidèles et des prêtres sur toutes questions ou situations d'abus, y compris en dehors du champ ecclésial, pour apprécier les situations présentées.

Le rapport de la CIIVISE (Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants), créée suite et à la manière de la CIASE a été publié en novembre 2023. Ce rapport, tout comme celui de la CIASE, a fortement interpellé et ébranlé tant le nombre présenté d'enfants violents est important. Des chrétiens, des prêtres (en dehors du sacrement de réconciliation), des laïcs en mission ecclésiale ont reçu des confidences de personnes victimes de maltraitements ou de violence sexuelle au sein de leur famille ou de leur cercle

amical, scolaire ou encore sportif. Ils ont aussi pu observer dans le cadre des rencontres des signaux, des attitudes qui les ont interrogés.

Les membres bénévoles de la cellule ont des compétences professionnelles dans des domaines divers : psychologique, médical, éducatif, judiciaire. Ces compétences ont permis d'aider les prêtres ou laïcs qui les ont sollicités, à discerner la conduite à tenir face à chaque situation.

Mission de prévention et de protection des mineurs

« Pour que l'Église redevienne la maison sûre qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être »

Cette année, la cellule s'est pleinement engagée dans le chantier de sensibilisation et de formation à la protection des mineurs, créant une sous-commission « prévention ».

Ce chantier est formalisé par la nomination à compter du 1^{er} septembre 2024 d'une référente diocésaine à la prévention et protection des mineurs, Madame Dominique Grassin d'Alphonse, membre de la cellule.

Ce travail engagé a abouti à :

- Des rencontres avec les différents services diocésains concernés (service d'évangélisation des jeunes, de catéchèse, de l'enseignement catholique) pour mettre en place progressivement un programme de prévention et tester la formation du diocèse de Paris « **STOP ABUS - protéger l'enfance** ».
- La signature d'un protocole d'accord avec le diocèse de Paris pour avoir accès à la formation « STOP ABUS - protéger l'enfance », e-formation associée à l'appropriation de la charte de bientraitance.

Cette formation, testée par 22 personnes, est basée sur les fondamentaux d'un comportement ajusté vis-à-vis des jeunes.

Le programme de prévention défini s'appuie sur :

- La formation « Stop abus - protéger l'enfance » du diocèse de Paris ;
- la présentation de l'extrait de casier judiciaire ;
- des soirées « repères » (une par an à minima sur un thème avec étude de cas).

La formation a été étendue aux responsables de jeunes, ainsi qu'à ceux qui devaient encadrer des camps cet été (Lourdes, Pélég VTT).

À ce jour, plus de 200 personnes ont suivi cette formation soit en ligne sur la plateforme, soit en groupe.

La présentation de ce programme a été faite à tous les prêtres et services diocésains en mai dernier.

Une réunion de travail avec le service informatique a permis de mettre en place un protocole de suivi.

Des livrets adaptés à notre diocèse et destinés aux différents responsables ont été commandés et livrés.

Un travail avec le service communication a permis l'ouverture d'un espace « Prévention et protection des mineurs » sur le site du diocèse. Celui-ci sera alimenté au fur et à mesure des outils ou éléments de communication.

<https://oise.catholique.fr/jeunes/protection-des-mineurs-2>

Pour l'année à venir, les prochains objectifs sont :

- La nomination et formation spécifique des « référents prévention » paroissiaux. Ces référents seront nommés par les curés dans chacune des paroisses ou groupements de paroisses.
- L'accompagnement à l'animation des e-formations en groupe à la demande dans les paroisses pour toute personne en contact avec des mineurs.
- L'accompagnement des référents prévention pour la mise en œuvre du programme destiné aux adultes en mission auprès des mineurs (inscription à la e-formation et demande de l'extrait de casier judiciaire n°3).
- La formation aux outils de prévention telle que « la cartographie des risques » organisée par le diocèse de Paris.

« Comme une mère aimante, l'Église aime tous ses enfants, mais elle s'occupe et soigne avec une affection toute particulière ceux qui sont les plus petits et sans défense : il s'agit d'un devoir que le Christ lui-même confie à toute la communauté chrétienne dans son ensemble. Consciente de cela, l'Église surveille de façon vigilante la protection des enfants et des adultes vulnérables » (Pape François, 4 juin 2016).

Audit national des Cellules diocésaines d'écoute de victimes

La CIASE (Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église) a préconisé en 2021 un audit national des cellules d'accueil et d'écoute qui sont 95 en France. Il était nécessaire d'harmoniser les pratiques et le cadre de fonctionnement des cellules.

En novembre 2023, à partir des résultats de cet audit, divers chantiers ont été lancés par la Conférence des Évêques de France, auxquels les membres de la cellule ont participé.

Parmi ces chantiers :

- Création d'un protocole d'écoute ;
- Développement des partenariats et collaborations des cellules avec des acteurs ecclésiaux ou non ;
- Accessibilité et visibilité des cellules ;
- Respect des règles d'archivage ;
- Formation à l'écoute traumatique.

**Journée annuelle de mémoire et de prière pour les personnes
victimes de violence et d'abus en Église :
vendredi 28 mars 2025**

INSTANCE NATIONALE INDÉPENDANTE DE RECONNAISSANCE ET DE RÉPARATION

L'INIRR est l'instance de référence pour les personnes qui ont été victimes, lorsqu'elles étaient mineures, de violences sexuelles, quelles qu'en soient la forme et la gravité, par un membre du clergé (prêtre, diacre...), ou par un laïc en mission (personnel ou bénévole dans un service, une école, un mouvement de l'Église catholique.)

L'INIRR a pour objectif de porter le devoir de justice et de réparation à l'égard de victimes de violences sexuelles dans l'Église quand elles étaient mineures.

SON RÔLE :

Accueillir. Résolument tournée vers les victimes, l'INIRR met en œuvre, avec chaque personne victime qui en fera la demande, une démarche de reconnaissance et de réparation.

Écouter. Fondée sur une écoute individualisée de chaque personne victime, exempte de tout jugement, l'Instance identifie avec la victime ce qui a été vécu par elle, les fautes de l'abuseur et les manquements après les actes odieux subis ; leurs conséquences ; les demandes qui en résultent.

Reconnaître. Après compréhension des conséquences traumatiques

des actes commis, la démarche permettra de reconnaître les faits et manquements, ainsi que leurs conséquences.

Réparer. La reconnaissance comprend en outre une réparation sous diverses formes selon les demandes et les besoins : décision de soutien dans des démarches, indication d'un montant de réparation financière.

Pour savoir comment obtenir reconnaissance et réparation, il est possible d'aller sur le site inirr.fr ou contact@inirr.fr ou courrier postal à INIRR 41 boulevard de Montparnasse 75006 PARIS ■



ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'OISE

CELLULE D'ACCUEIL ET D'ÉCOUTE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS L'OISE

La cellule d'accueil et d'écoute des victimes de violences et d'agressions sexuelles de la part d'un prêtre, d'un diacre, d'un religieux ou d'un laïc en responsabilité, mise en place en mai 2016, est joignable :

- par téléphone au 06 10 82 47 04
- par courriel à : ecoute.victimes@oise-catholique.fr ou pour les questions de prévention à protectiondesmineurs60@oise-catholique.fr

Vous pouvez joindre également le groupe de victimes par mail : victimesdio60@gmail.com. ■